

Tableau comparatif des produits de **Assurance-vie entière (avec participation)**

En date du 25 mai 2023

Réalisé par Karl Desgroseilliers

Pour le compte de **Claude Morin**

Le Comparateur est un produit du

Portail de
L'ASSURANCE

Compagnie	Assomption Vie	Assomption Vie	Assurance vie Équitable	Canada Vie	Canada Vie	Canada Vie
Nom du produit (Français)	ParPlus	ParPlus Junior	Assurance vie entière avec participation Equimax	Donner au suivant	Le Réalisateur - Patrimoine Plus / Succession prestige	Le Réalisateur - Succession Plus / Succession prestige
Dernière modification	2021-03-19	2021-03-19	2023-02-15	2023-04-06	2022-09-09	2022-09-09
Dernière validation des données	2022-09-15	2022-09-15	2023-02-15	2023-04-06	2022-09-09	2022-09-09
Caractéristiques générales						
Âges à l'émission	18 à 75 ans (payable à vie); 18 à 70 ans (payable 20 ans).	15 jours à 17 ans.	Paiements à vie et 10 paiements: de 0 à 85 ans. 20 paiements: de 0 à 80 ans.	Une seule tête : Âge minimum : 18 ans; Âge maximum : 75 ans. Pour l'assurance conjointe payable au premier décès et l'assurance conjointe payable au dernier décès : Âge minimum : 18 ans; Âge maximum : 75 ans.	Primes payables jusqu'à 100 ans : Une seule tête : de 0 à 85 ans Protection conjointe* : de 18 à 85 ans (âge équivalent) Max 20 : Une seule tête : de 0 à 80 ans Protection conjointe* : de 18 à 80 ans (âge équivalent) Max 10 : Une seule tête : de 0 à 85 ans Protection conjointe* : de 18 à 85 ans (âge équivalent) *Chaque personne assurée doit se situer dans les limites d'âge à l'établissement pour une seule tête.	Primes payables jusqu'à 100 ans : Une seule tête : de 0 à 85 ans Protection conjointe* : de 18 à 85 ans (âge équivalent) Max 20 : Une seule tête : de 0 à 80 ans Protection conjointe* : de 18 à 80 ans (âge équivalent) Max 10 : Une seule tête : de 0 à 85 ans Protection conjointe* : de 18 à 85 ans (âge équivalent) *Chaque personne assurée doit se situer dans les limites d'âge à l'établissement pour une seule tête.
Frais d'administration (de police)	80 \$ par année.	80 \$ par année.	Aucun frais de contrat supplémentaire ne s'applique.	Pas de frais de police.	Pas de frais de police	Pas de frais de police
Options d'assurance						
Assurance libérée réduite	Oui. Disponible en tout temps, aussi longtemps qu'une valeur de rachat fut accumulée.	Oui. Disponible dès qu'il y a une valeur de rachat donc dès le sixième anniversaire de la police en autant que le minimum de 5 000 \$ d'assurance puisse être respecté. L'assurance libérée réduite est non-participante.	Oui, la disponibilité est en fonction de l'âge à l'établissement du contrat et du type de régime choisi	Sans objet.	On peut choisir l'assurance vie réduite et libérée à titre d'option de maintien de non-déchéance contractuelle. La valeur de rachat garantie de la police, moins les dettes, peut servir de prime unique pour souscrire une assurance vie libérée avec participation. Cette caractéristique est offerte lorsque la valeur de rachat garantie de la police de base est supérieure à zéro.	On peut choisir l'assurance vie réduite et libérée à titre d'option de non-déchéance contractuelle. La valeur de rachat garantie de la police, moins les dettes peut servir de prime unique pour souscrire une assurance vie libérée avec participation. Cette caractéristique est offerte lorsque la valeur de rachat garantie de la police de base est supérieure à zéro.
Durée de paiement des primes	Payable pendant 20 ans ou à vie (jusqu'à l'âge de 100 ans).	Payable 20 ans.	Bâtisseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de Patrimoine: Paiement à vie; 20 paiements. Bâtisseur de patrimoine Équimax seulement: 10 paiements.	Paiement d'une prime unique. (Police non exonérée.)	Primes payables jusqu'à 100 ans Max 20 Max 10 L'Option de dépôt supplémentaire (ODS) permet de faire des paiements de prime additionnels en vue de souscrire une assurance vie libérée additionnelle. Vous avez le choix entre une prime prévue ou une prime unique pour l'ODS. Les paiements de l'ODS peuvent se poursuivre après la fin de la période de paiement des primes.	Primes payables jusqu'à 100 ans Max 20 Max 10 L'Option de dépôt supplémentaire (ODS) permet de faire des paiements de prime additionnels en vue de souscrire une assurance vie libérée additionnelle. Vous avez le choix entre une prime prévue ou une prime unique pour l'ODS. Les paiements de l'ODS peuvent se poursuivre après la fin de la période de paiement des primes.

Tableau produit le 25 mai 2023 par Le Comparateur à la demande de Karl Desrosiers pour Claude Morin. Avis de non-responsabilité : l'exactitude de ce tableau dépend de l'information fournie par les compagnies. Le Comparateur n'est pas responsable des données erronées. Le conseiller doit se référer à son agent général pour obtenir les documents officiels. © Les Éditions du Journal de l'assurance inc. Toute redistribution autre qu'au client interdite.

Compagnie	Assomption Vie	Assomption Vie	Assurance vie Équitable	Canada Vie	Canada Vie	Canada Vie
Nom du produit (Français)	ParPlus	ParPlus Junior	Assurance vie entière avec participation Equimax	Donner au suivant	Le Réalisateur - Patrimoine Plus / Succession prestige	Le Réalisateur - Succession Plus / Succession prestige
Durée de paiement des primes (suite)					Il est possible que l'option d'affectation des participations au paiement de primes futures soit offerte (compte tenu des participations, lesquelles ne sont pas garanties).	Il est possible que l'option d'affectation des participations au paiement de primes futures soit offerte (compte tenu des participations, lesquelles ne sont pas garanties).
Capital assuré minimum	5 000\$ (en assurance de base).	5 000 \$	Couverture de base sur une tête: 10 000 \$. Assurance conjointe: 25 000 \$.	Il n'y a pas de limite minimale en ce qui a trait au capital assuré. La protection de base sera calculée en fonction du paiement de la prime unique. Le montant du paiement de la prime unique est fixé à 10 000 \$.	25 000 \$ pour une seule tête; 50 000 pour une protection conjointe.	25 000 \$ pour une seule tête. 50 000 \$ pour une protection conjointe.
OPTIONS VIE CONJOINTE	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Valeur de rachat garantie	Oui. Disponible dès le sixième anniversaire de la police.	Oui. Disponible dès le sixième anniversaire de la police.	Oui, la disponibilité est en fonction de l'âge à l'établissement du contrat et du type de régime choisi.	Oui. Commence après le premier anniversaire de police, la police accumulera une valeur de rachat garantie au fil du temps. La valeur de rachat garantie de la police correspond à la valeur de rachat de la protection de base. Sa croissance est illustrée dans le tableau des valeurs garanties qui se trouve dans le contrat. Toute modification apportée à la police après son établissement (amélioration de la catégorie de santé, par exemple) peut modifier sa valeur de rachat garantie.	Commence au premier anniversaire de police.	Commence au premier anniversaire de police.
Prêts et valeur de la police						
Montants et restrictions	85 % de la valeur de rachat nette. Disponible dès le sixième anniversaire de police, moment auquel les valeurs de rachat débutent.	85 % de la valeur de la police. Disponible dès le sixième anniversaire de police, moment auquel les valeurs de rachat débutent.	Jamais plus de 90% de la valeur au comptant courante du contrat, moins toute dette existante en vertu du contrat. Disponible n'importe quand; en autant que la police soit en vigueur et qu'il y ait une valeur de rachat sur laquelle il est possible d'emprunter.	L'organisme de bienfaisance enregistré peut emprunter sur la valeur de rachat de la police et rembourser cet emprunt sur une certaine période, moyennant des intérêts. Cela n'a pas d'incidence sur la protection, sur la croissance de la valeur de rachat ni sur les participations affectées à la police. Si l'avance n'est pas entièrement remboursée, nous en déduisons le solde, intérêts y compris, du versement ou de toute valeur de rachat. Le montant total de l'avance ne peut pas dépasser la pleine valeur de rachat de la police, moins les intérêts sur l'avance exigibles. Si le montant total exigible à l'égard de la police dépasse sa valeur de rachat, la police tombera en déchéance, c'est-à-dire qu'elle cessera d'être en vigueur et n'offrira plus de protection. Si une avance est consentie à l'égard d'une police, la somme devra peut-être être déclarée comme un revenu imposable et	Des avances sur police sont possibles. La valeur totale d'emprunt ne peut jamais dépasser : - La valeur de rachat garantie, plus - La valeur de rachat de la protection souscrite au moyen des participations, moins - Tout montant exigible à l'égard de votre police, comme un paiement en souffrance ou une avance ou des intérêts impayés	Des avances sur police sont possibles. La valeur totale d'emprunt ne peut jamais dépasser : - La valeur de rachat de base garantie, plus - La valeur de rachat de la protection souscrite au moyen des participations, moins - Tout montant exigible à l'égard de votre police, comme un paiement en souffrance ou une avance ou des intérêts impayés

Compagnie	Assomption Vie	Assomption Vie	Assurance vie Équitable	Canada Vie	Canada Vie	Canada Vie
Nom du produit (Français)	ParPlus	ParPlus Junior	Assurance vie entière avec participation Equimax	Donner au suivant	Le Réalisateur - Patrimoine Plus / Succession prestige	Le Réalisateur - Succession Plus / Succession prestige
Montants et restrictions (suite)				donnera lieu à la délivrance d'un feuillet d'impôt à l'organisme de bienfaisance enregistré pour toute année applicable.		
Options de dividendes						
Échelle des participations	5,75 %	5,75 %	Le taux d'intérêt du barème des participations est 6,05 % (du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023). Le barème des participations est établi selon les revenus de placement réels dans le compte des contrats avec participation, et il en est de même pour la mortalité, les frais, la déchéance, les réclamations, les impôts et d'autres résultats du bloc de contrats avec participation.	Le taux d'intérêt du barème des participations en vigueur dès le 1er juillet 2022 pour les nouvelles polices de la Canada Vie établies relativement au compte ouvert combiné de la Canada Vie s'établit à 5,25 %.	Le taux d'intérêt du barème des participations pour 2022 est de 5,25 %.	Le taux d'intérêt du barème des participations pour 2022 est de 5,25 %.
Options de paiement ou de retrait des participations	<ul style="list-style-type: none"> - Payés comptant - Réduction de primes - Accumulation - Assurance libérée - Optimiseur 	<ul style="list-style-type: none"> - Payés comptant - Réduction de primes - Accumulation - Assurance libérée - Optimiseur. 	Les modes d'affectation des participations comprennent : au comptant; réduction de la prime; dépôt portant intérêt; bonifications d'assurance libérée; protection accrue dotée d'une option de garantie à vie.	<ul style="list-style-type: none"> - Paiement en espèces; - Bonifications d'assurance libérée; - Majoration de la protection offerte ? garantie viagère seulement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonifications d'assurance libérée - Majoration de la protection offerte avec : - Garantie de 10 ans; ou - Garantie viagère - Affectation des participations au paiement de primes futures - Paiement en espèces 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonifications d'assurance libérée - Majoration de la protection offerte avec : - Garantie de 10 ans; ou - Garantie viagère - Affectation des participations au paiement de primes futures - Paiement en espèces

Compagnie	Co-operators Compagnie d'assurance-vie	Co-operators Compagnie d'assurance-vie	Desjardins Assurances	Empire Vie	Empire Vie	Financière Foresters
Nom du produit (Français)	Vie entière > Élévation	Vie entière > Protection	Assurance vie entière avec participation	AssurMax	Optimax Patrimoine	Avantage Plus
Dernière modification	2022-09-08	2022-09-08	2022-08-29	2022-09-15	2022-09-15	2023-05-09
Dernière validation des données	2022-09-08	2022-09-08	2022-08-29	2022-09-15	2022-09-15	2023-05-09
Caractéristiques générales						
Âges à l'émission	Primes viagères: 0 à 80 ans (taux non fumeur: 18 à 80 ans). 10 primes et 20 primes: 0 à 70 ans (taux non fumeur: 18 à 70 ans).	Primes viagères: 0 à 80 ans (taux non fumeur: 18 à 80 ans). 20 primes: 0 à 70 ans (taux non fumeur: 18 à 70 ans).	PAR payable 5 ans: 0 à 65 ans; Patrimoine bonifié 10 ans: 0 à 75 ans; Patrimoine bonifié 20 ans: 0 à 75 ans; Patrimoine bonifié 100 ans: 0 à 80 ans; Croissance accélérée 10 ans: 0 à 75 ans; Croissance accélérée 20 ans: 0 à 75 ans; Croissance accélérée 100 ans: 0 à 80 ans.	De 0 à 75 ans.	De 0 à 75 ans.	Paiement sur 10 ans et Paiement sur 20 ans: 0 à 15 ans (tarif enfant); 16 à 70 ans (taux standards pour fumeurs et non-fumeurs). Paiement jusqu'à 100 ans: 0 à 15 ans (tarif enfant); 16 à 85 ans (taux standards pour fumeurs et non-fumeurs), disponible avec exemple d'offre spécifique pour la tranche d'âge de 76 à 85 ans.
Frais d'administration (de police)	Annuels: 35\$. Semestriels: 18,20\$. Mensuels: 3,15\$.	Annuels: 35\$. Semestriels: 18,20\$. Mensuels: 3,15\$.	40\$ par année; 3,60\$ par mois. Inklus dans le calcul de la prime.	50\$ (annuels).	50\$ (annuels).	Mensuel: 4,50\$; Trimestriel: 13\$; Semestriel: 26\$; Annuel: 50\$.
Options d'assurance						
Assurance libérée réduite	Le titulaire de la police peut choisir de changer la police pour une assurance vie libérée réduite à n'importe quel moment lorsque la valeur de l'assurance libérée réduite excède zéro. Quand la police devient libérée et réduite, aucune autre prime n'est requise.	Le titulaire de la police peut choisir de changer la police pour une assurance vie libérée réduite à n'importe quel moment lorsque la valeur de l'assurance libérée réduite excède zéro. Quand la police devient libérée et réduite, aucune autre prime n'est requise.	Garantie sur l'assurance de base.	Début après le 4e anniversaire de police.	Débutant aussi tôt que la première année, selon les options et les avenants sélectionnés.	Droit d'assurance libérée réduite (ALR): si un propriétaire de certificat ne peut ou ne veut plus payer les primes, il peut demander à réduire la valeur nominale du certificat pour un montant qui sera payé par la valeur de rachat brute disponible sans qu'aucun autre paiement de prime ne soit nécessaire. Nous traiterons cette demande si la valeur de rachat est suffisante pour acheter un montant d'assurance libérée permis en vertu de nos règles administratives. Le montant minimum d'ALR est actuellement de 10 000\$ pour conserver l'intégralité des privilèges liés à l'adhésion à Foresters. Le montant minimum d'ALR est actuellement de 1 000\$, pour conserver seulement l'adhésion et les droits de vote. Une fois que l'option d'ALR a été choisie, la compagnie change automatiquement l'option d'affectation des participations pour celle de BAL, et le certificat demeure admissible à recevoir des participations. S'il y a lieu, la Garantie d'assurance pour enfants et la Garantie d'assurabilité pour enfants demeurent inchangées. Tout avenant inclus dans le certificat est annulé. Une fois exercé, ce Droit d'assurance libérée réduite ne peut être modifié.

Compagnie	Co-operators Compagnie d'assurance-vie	Co-operators Compagnie d'assurance-vie	Desjardins Assurances	Empire Vie	Empire Vie	Financière Foresters
Nom du produit (Français)	Vie entière > Élévation	Vie entière > Protection	Assurance vie entière avec participation	AssurMax	Optimax Patrimoine	Avantage Plus
Durée de paiement des primes	10 primes. 20 primes. Primes viagères.	Primes viagères ou 20 primes.	Les primes sont nivelées et garanties pour la durée de paiement choisie. PAR payable 5 ans: primes payables pendant 5 ans; Patrimoine bonifié 10 ans et Croissance accélérée 10 ans: primes payables pendant 10 ans; Patrimoine bonifié 20 ans et Croissance accélérée 20 ans: primes payables pendant 20 ans; Patrimoine bonifié 100 ans et Croissance accélérée 100 ans: primes payables jusqu'à l'âge de 100 ans ou à l'âge équivalent pour les contrats conjoints.	8 primes, 10 primes, 20 primes ou primes viagères.	8 primes, 10 primes, 20 primes ou primes viagères.	Paiement sur 10 ans. Paiement sur 20 ans. Paiement jusqu'à l'âge de 100 ans.
Capital assuré minimum	0 à 17 ans: 25 000\$. 18 ans et plus: 50 000\$.	0 à 17 ans et 55 ans et plus: 15 000\$. 18 à 54 ans: 25 000\$.	PAR payable 5 ans: 10 000\$ (exclut le supplément d'assurance); Patrimoine bonifié: 10 000\$; Croissance accélérée: 100 000\$.	10 000 \$ pour les enfants de 0 à 17 ans; 25 000 \$ jusqu'à l'âge de 65 ans; 10 000 \$ pour les assurés de 66 ans et plus.	10 000 \$ pour les enfants de 0 à 17 ans; 25 000 \$ jusqu'à l'âge de 65 ans; 10 000 \$ pour les assurés de 66 ans et plus.	Montant d'assurance de base: 25 000\$.
OPTIONS VIE CONJOINTE	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Valeur de rachat garantie	Le contrat comporte la liste des valeurs de rachat garanties. Sommes versées lors du rachat intégral de la police. Valeur de rachat garantie après 2 ans.	Le contrat comporte la liste des valeurs de rachat garanties. Sommes versées lors du rachat intégral de la police. Valeur de rachat garantie après 5 ans.	Oui.	Valeurs de rachat garanties après le 4e anniversaire de police.	Débutant aussi tôt que la première année, selon les options et les avenants sélectionnés.	Les valeurs de rachat garanties débutent à la 6e année de l'entrée en vigueur du certificat. Des valeurs de rachat non garanties additionnelles peuvent être générées par le biais de participations dès le début de la 2e année suivant l'entrée en vigueur du certificat.
Prêts et valeur de la police						
Montants et restrictions	Il est possible d'obtenir des avances, jusqu'à 90% de la valeur de rachat, à taux variable. Les prêts en vigueur réduisent la prestation de décès.	Il est possible d'obtenir des avances, jusqu'à 90% de la valeur de rachat, à taux variable. Les prêts en vigueur réduisent la prestation de décès.	L'avance ne peut pas dépasser la somme de la valeur de rachat de l'assurance vie de base, de la valeur de rachat des bonifications d'assurance libérée et des participations en dépôt, s'il y a lieu, à la date de la demande, moins la somme des points a. et b. suivants: a. toute avance non remboursée au moment où la compagnie accorde la nouvelle avance; b. l'intérêt sur les avances non remboursées et l'intérêt sur la nouvelle avance accumulé sur une période d'un an.	Le titulaire peut obtenir une avance sur police auprès de l'Empire Vie contre la valeur de rachat, conformément aux dispositions de la police. Les avances sur police en suspens réduisent la valeur de rachat et la prestation de décès d'une police. Avance minimale de 250\$.	Le titulaire peut obtenir une avance sur police auprès de l'Empire Vie contre la valeur de rachat, conformément aux dispositions de la police. Les avances sur police en suspens réduisent la valeur de rachat et la prestation de décès d'une police. Avance minimale de 250\$.	Une avance peut être obtenue de la part de Foresters en utilisant le certificat comme garantie. Le certificat doit être en vigueur et avoir une valeur de rachat supérieure à zéro au moment de la demande d'avance. Le montant maximum d'une avance est égal à 90% de la valeur de rachat brute moins toute dette.

Compagnie	Co-operators Compagnie d'assurance-vie	Co-operators Compagnie d'assurance-vie	Desjardins Assurances	Empire Vie	Empire Vie	Financière Foresters
Nom du produit (Français)	Vie entière > Élévation	Vie entière > Protection	Assurance vie entière avec participation	AssurMax	Optimax Patrimoine	Avantage Plus
Options de paiement ou de retrait des participations (suite)						<p>pour le certificat "Paiement jusqu'à 100 ans" et pour les âges de 0 à 70 ans dans le cas des certificats Paiement sur 20 ans et Paiement sur 10 ans. Cette option ne peut être choisie qu'au moment de l'achat. L'option d'assurance valorisée offre une assurance vie valorisée grâce à la combinaison de bonifications d'assurance libérée (BAL) et d'une assurance temporaire d'un an (ATA). Chaque année, à la date d'anniversaire du certificat, Foresters utilisera les participations, le cas échéant, pour souscrire des BAL et une ATA. La compagnie achètera le montant le plus élevé possible d'assurance libérée, tout en s'assurant que le montant total des BAL et de l'ATA est au moins aussi élevé que le montant d'assurance valorisée. Toutefois, il se peut que le montant des participations ne soit pas suffisamment élevé pour que le montant total de BAL et d'ATA soit égal au montant d'assurance valorisée. Dans ce cas, Foresters vendra une partie des bonifications d'assurance libérée et utilisera les liquidités ainsi obtenues pour souscrire une ATA. Nous souscrirons suffisamment d'ATA, si possible, pour que la somme des BAL et des ATA soit égale au montant d'assurance valorisée. Si les BAL ne génèrent pas suffisamment de liquidités pour atteindre le montant d'assurance valorisée, la compagnie procédera à la vente de la totalité des BAL et utilisera les liquidités ainsi générées pour souscrire une ATA.</p>

Compagnie	IA Groupe financier	Manuvie	Manuvie	RBC Assurances	Sun Life	Sun Life
Nom du produit (Français)	Assurance vie avec participation (iA PAR Patrimoine et iA PAR Valeur)	Vie Manuvie avec participation	Vie Manuvie avec participation - Vitalité Plus	Assurance Croissance RBC et Assurance Croissance Plus RBC	Vie Protection Sun Life avec participation II	Vie Capitalisation Sun Life avec participation II
Dernière modification	2023-03-14	2023-05-02	2023-05-02	2022-09-13	2022-09-14	2022-09-14
Dernière validation des données	2023-03-14	2023-05-02	2023-05-02	2022-09-13	2022-09-14	2022-09-14
Caractéristiques générales						
Âges à l'émission	Individuelle: Payable 10 ans: 0 à 85 ans; Payable 20 ans: 0 à 80 ans; Payable jusqu'à 100 ans: 0 à 75 ans. Conjointe dernier décès*: Payable 10 ans: 15 à 85 ans; Payable 20 ans: 15 à 80 ans; Payable jusqu'à 100 ans: 15 à 75 ans. * Les deux assurés doivent avoir au minimum 15 ans et au maximum l'âge indiqué. L'âge équivalent résultant doit aussi être plus petit que l'âge maximal indiqué.	Individuelle (sur une tête): 0-80; Conjointe dernier décès: 25-80, Âge conjoint 16-80.	Couverture individuelle : de 18 à 80 ans.	Assurance sur une tête: 0 à 80 ans. Conjointe: 18 à 80 ans.	- Assurance sur une tête: Primes à vie: de 0 à 85 ans; 10 paiements: de 0 à 85 ans; 20 paiements: de 0 à 80 ans. - Assurance sur deux têtes: Primes à vie: de 18 à 85 ans; 10 paiements: de 18 à 85 ans; 20 paiements: de 18 à 80 ans.	- Assurance sur une tête: Primes à vie: de 0 à 85 ans; 10 paiements: de 0 à 85 ans; 20 paiements: de 0 à 80 ans. - Assurance sur deux têtes: Primes à vie: de 18 à 85 ans; 10 paiements: de 18 à 85 ans; 20 paiements: de 18 à 80 ans.
Frais d'administration (de police)	Aucun.	Non.	Charge Vitalité : Payable pendant 10 ans : 15 \$ par mois ou 180 \$ par année; Payable pendant 20 ans : 10 \$ par mois ou 120 \$ par année; Payable jusqu'à 90 ans : 6 \$ par mois ou 72 \$ par année.	De base: 50\$ par an ou 4,50\$ par mois.	- 25\$ par année; - 2,25\$ par mois dans le cas d'un prélèvement bancaire.	- 25\$ par année; - 2,25\$ par mois dans le cas d'un prélèvement bancaire.
Options d'assurance						
Assurance libérée réduite	Assurance vie permanente libérée du paiement des primes et acquise avec le versement des participations ou avec l'Option de dépôt supplémentaire. Option de dépôt supplémentaire: contribution optionnelle qui permet d'acheter de l'assurance libérée. Certaines conditions s'appliquent.	Non pour la durée de prime sur 10 ans et sur 20 ans. Oui pour la durée payable jusqu'à 90 ans.	Non pour la durée de prime sur 10 ans et sur 20 ans. Oui pour la durée payable jusqu'à 90 ans.	Disponible. Le montant de protection de la police sera réduit selon sa valeur monétaire nette.	Oui.	Oui.
Durée de paiement des primes	Protection d'assurance vie permanente dont les primes sont payables en 10 ans, en 20 ans ou jusqu'à 100 ans.	Payable pendant 10 ans. Payable pendant 20 ans. Payable jusqu'à l'âge de 90 ans.	Payable pendant 10 ans. Payable pendant 20 ans. Payable jusqu'à l'âge de 90 ans.	Paiements à vie (jusqu'à l'âge de 100 ans). 10 paiements. 20 paiements.	Primes à vie; 10 paiements; 20 paiements.	Primes à vie; 10 paiements; 20 paiements.
Capital assuré minimum	Minimum: 25 000\$.	Âges à l'émission de 0 à 15 ans: 25 000 \$. Âges à l'établissement et âges d'établissement conjoints de 16 ans et plus: 100 000 \$.	100 000\$.	Assurance Croissance RBC: 25 000\$. Assurance Croissance Plus RBC: 250 000\$.	- 25 000\$ pour les personnes âgées de 0 à 17 ans. - 50 000\$ pour les personnes âgées de 18 à 85 ans.	250 000\$.
OPTIONS VIE CONJOINTE	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Valeur de rachat garantie	La protection de base de iA avec participation a une valeur de rachat garantie disponible à partir du 5e anniversaire du contrat pour iA PAR Patrimoine et à partir du 1er anniversaire du contrat pour iA PAR Valeur. L'assurance libérée, souscrite avec les participations ou avec l'Option de dépôt supplémentaire, a une valeur de rachat disponible dès le moment de l'achat.	Offre une valeur de rachat garantie élevée durant les premières années contractuelles.	Offre une valeur de rachat garantie élevée durant les premières années contractuelles.	Assurance Croissance RBC: les valeurs de rachat garanties commencent à la fin du 5e anniversaire contractuel. Assurance Croissance Plus RBC: commencent à la fin du 1er anniversaire contractuel.	En général, commence à la fin de la 5e année.	En général, commence à la fin de la 1ère année.

Compagnie	IA Groupe financier	Manuvie	Manuvie	RBC Assurances	Sun Life	Sun Life
Nom du produit (Français)	Assurance vie avec participation (iA PAR Patrimoine et iA PAR Valeur)	Vie Manuvie avec participation	Vie Manuvie avec participation - Vitalité Plus	Assurance Croissance RBC et Assurance Croissance Plus RBC	Vie Protection Sun Life avec participation II	Vie Capitalisation Sun Life avec participation II
Prêts et valeur de la police						
Montants et restrictions	90% de la valeur de rachat de la police.	Avances maximales : 90 % de la valeur de rachat totale (diminuée du solde de toute avance impayée, y compris les intérêts). À compter du premier anniversaire contractuel. Montant maximum d'une avance pour maintien en vigueur du contrat : valeur de rachat totale diminuée du solde de toute avance impayée.	Avances maximales : 90 % de la valeur de rachat totale (diminuée du solde de toute avance impayée, y compris les intérêts). À compter du premier anniversaire contractuel. Montant maximum d'une avance pour maintien en vigueur du contrat : valeur de rachat totale diminuée du solde de toute avance impayée.	Un titulaire de police peut emprunter en tout temps jusqu'à 90% de la valeur de rachat de la police, du moment que le délai de grâce de la police n'a pas commencé à courir. Le montant minimum de l'avance sur police est de 500\$.	Le minimum qu'on peut emprunter est 250\$. On peut obtenir une avance allant jusqu'à 100% du total de la valeur de rachat, moins les intérêts pour un an, moins, s'il y a lieu, les dettes sur le contrat.	Le minimum qu'on peut emprunter est 250\$. On peut obtenir une avance allant jusqu'à 100% du total de la valeur de rachat, moins les intérêts pour un an, moins, s'il y a lieu, les dettes sur le contrat.
Options de dividendes						
Échelle des participations	5,75% (en vigueur depuis juin 2020).	Taux d'intérêt du barème des participations en vigueur à partir de septembre 2022 : 6,10 %.	Taux d'intérêt du barème des participations en vigueur à partir de septembre 2022 : 6,10 %.	6%.	Le taux d'intérêt du compte des contrats avec participation est de 6,00% en vigueur le 1er avril 2022. Le taux est révisé au moins une fois par année.	Le taux d'intérêt du compte des contrats avec participation est de 6,00% en vigueur le 1er avril 2022. Le taux est révisé au moins une fois par année.
Options de paiement ou de retrait des participations	<ul style="list-style-type: none"> - Bonifications d'assurance libérée; - Réduction de la prime annuelle; - Payable au comptant; - En dépôt avec intérêts. 	Deux options d'affectation des participations offertes : assurance libérée ou règlement en espèces.	Deux options d'affectation des participations offertes : assurance libérée ou règlement en espèces.	<p>Espèces. Bonifications d'assurance libérée. Primes réduites. Participations en dépôt. Supplément d'assurance.</p> <p>Le client peut en tout temps changer d'option de versement des participations. Si le client passe de l'option Bonifications d'assurance libérée à une autre option de participation, les bonifications d'assurance libérée qui ont été cumulées dans la police seront rachetées, et leur valeur de rachat lui sera versée. Les intérêts touchés peuvent être considérés comme une disposition imposable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonifications d'assurance libérée; - Complément d'assurance: Garantie à vie; - Réduction annuelle de la prime; - Participations capitalisées; - Paiement comptant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonifications d'assurance libérée; - Complément d'assurance: Garantie à vie; - Réduction annuelle de la prime; - Participations capitalisées; - Paiement comptant.

Compagnie	Sun Life	Wawanesa Vie
Nom du produit (Français)	Vie Accélération Sun Life avec participation	Whole Life
Dernière modification	2022-09-14	2022-09-07
Dernière validation des données	2022-09-14	2022-09-07
Caractéristiques générales		
Âges à l'émission	Sur une tête: De 0 à 65 ans; Sur deux têtes: De 18 à 65 ans.	
Frais d'administration (de police)	- 25\$ par année; - 2,25\$ par mois dans le cas d'un prélèvement bancaire.	
Options d'assurance		
Assurance libérée réduite	Aucun, car la prime est payée en 8 ans.	
Durée de paiement des primes	8 paiements.	
Capital assuré minimum	250 000\$.	
OPTIONS VIE CONJOINTE	Oui	
Valeur de rachat garantie	En général, commence à la fin de la 1 ^{ère} année.	
Prêts et valeur de la police		
Montants et restrictions	Le minimum qu'on peut emprunter est 250\$. On peut obtenir une avance allant jusqu'à 100% du total de la valeur de rachat, moins les intérêts pour un an, moins, s'il y a lieu, les dettes sur le contrat.	
Options de dividendes		
Échelle des participations	Le taux d'intérêt du compte des contrats avec participation est de 6,00% en vigueur le 1 ^{er} avril 2022. Le taux est révisé au moins une fois par année.	
Options de paiement ou de retrait des participations	- Complément d'assurance (la seule option de participation offerte à l'établissement); - Bonifications d'assurance libérée; - Participations capitalisées; - Paiement comptant.	

Cette comparaison de produits a été réalisée par l'outil Le Comparateur du Portail de l'assurance.

Conseiller: Karl Desgroseilliers

Client: Claude Morin

Date: 25 mai 2023

Produit: Assurance-vie entière (avec participation)

Le client confirme avoir reçu la recommandation du conseiller.

Signature du client : _____

Date de Signature : _____

Avis de non-responsabilité : l'exactitude du contenu de ce tableau dépend de l'information fournie par les compagnies d'assurance. Les conseillers devraient se référer directement à leur agent général pour obtenir les documents officiels. Le Comparateur ne peut pas être tenu responsable pour des données erronées. Les informations colligées pour ce document sont protégées par les droits de propriété intellectuelle des Éditions du Journal de l'assurance inc. Toute redistribution à une personne autre que le client est strictement interdite.